

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 02004
Numéro SIREN : 423 479 633
Nom ou dénomination : D.C.B INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/026144

D.C.B International

SAS au capital de 3 000 000 €

113 chemin de Fontanières

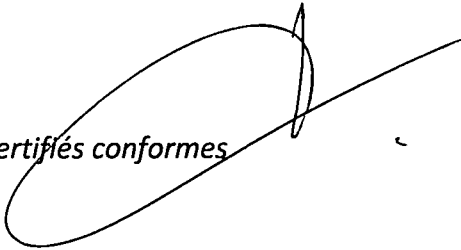
69350 La Mulatière

423 479 633 RCS Lyon

COMPTES ANNUELS AU

31 DECEMBRE 2022

Certifiés conformes

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the text 'Certifiés conformes'. The signature consists of a large, sweeping loop that starts from the left, goes up and over the text, then comes down and across to the right, ending with a small vertical stroke.

Caudard-Breille Group

Présidente

Didier Caudard-Breille



2050 - Bilan Actif

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DCB INTERNATIONAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 113 chemin de Pontanieres 69350 LA MULATIERE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 4 2 3 4 7 9 6 3 3 0 0 0 4 6		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N clos le, 31/12/2022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (I)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois (1) Dont droit au bail .		CP	(3) Part à plus d'un an
Clause de réserve de propriété * Immobilisations	221 784		CR
		Stocks :	Créances :

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2051 - Bilan Passif avant répartition

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DCB INTERNATIONAL		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 000 000 .)	DA			3 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			300 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			13 554 214
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			707 105
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL			17 561 319
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			85 000
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			85 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			2 102 240
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			12 911
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			360 543
	Dettes fiscales et sociales	DY			778 691
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA			8 773	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB			20 559
	TOTAL (IV)	EC			3 283 720
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			20 930 040
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			1 773 529	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
de Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DCB INTERNATIONAL		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	6 045 481	FH	FI	6 045 481
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 045 481	FK	FL	6 045 481
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	7 333	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	19 614	
	Autres produits (1) (11)			FQ	(41)	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	6 072 388
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	2 557 745	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	110 269	
	Salaires et traitements*			FY	1 290 513	
	Charges sociales (10)			FZ	566 034	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements* dotations aux provisions*			GA	119 497
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	6	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4 644 066	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	1 428 321	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	206 093	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	19 692	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	6 000	
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	231 785	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	31 389	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	300 680	
Total des charges financières (VI)				GU	332 069	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(100 283)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 328 037	

(RÈGLES VOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032



2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4 (article 53 A
des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise		SAS DCB INTERNATIONAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	56 573
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	56 573
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	16 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	206 073
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	222 073
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(165 500)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	107 145	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	348 287	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	6 360 747
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 653 642
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	707 105
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HO	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)		HO	79 126
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
		Crédit bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)			HR	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	225 293
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G I.)			IV	67 590
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octes)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD	
	(9) Dont transferts de charges			AI	4 614
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS) A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6		obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			206 073		
Produits des cessions d'éléments d'actif				56 573	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : DCB INTERNATIONAL

Les comptes ont été établis conformément au règlement ANC N° 2016-07 et mention de l'application des adaptations professionnelles (PCG art 831-1)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 20 930 040 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 707 105 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 4 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : de 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans
- * Mobilier : 1 à 8 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le 26/11/2022, décision de la transmission universelle du patrimoine de Partition à DCB International à l'issue du délai d'opposition de 30 jours sans effet rétroactif.

Un mali de 301k€ a été passé en charge.

Opérations non inscrites au bilan :

Notre société n'a pas relevé d'opérations non inscrites au bilan qui présenteraient des risques et/ou avantages significatifs pour elle et dont la présentation serait nécessaire à l'appréciation de sa situation financière.

Transactions réalisées avec des parties liées :

Les transactions réalisées par notre société avec des parties liées étant conclues à des conditions normales de marché, aucune information spécifique n'est à relater à ce sujet.

**Notes sur le bilan****Actif immobilisé**

Tableau des immobilisations

- Nouvelles participations sur l'exercice : néant
- Cession de participations : 6 000€ correspondant à la TUP de Partition, 166 230.64€ correspondant à la cession de LCI
- Les autres mouvements sur les "autres participations" concernent uniquement les créances rattachées.

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 944	5 393		18 337
Immobilisations incorporelles	12 944	5 393		18 337
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 697	5 090		6 787
- Installations générales, agencements aménagement divers	695 961	209 198		905 159
- Matériel de transport	310 206	42 042	48 473	303 774
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	348 050	31 397		379 447
- Immobilisations corporelles en cours	136 527		136 527	
Immobilisations corporelles	1 492 442	287 726	185 001	1 595 168
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	10 721 443	5 267 466	233 819	15 755 091
- Autres titres immobilisés	350	160		510
- Prêts et autres immobilisations financières	71 754	9 702		81 456
Immobilisations financières	10 793 547	5 277 328	233 819	15 837 057
ACTIF IMMOBILISE	12 298 933	5 570 448	418 819	17 450 561



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 393	287 726	5 277 328	5 570 448
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 393	287 726	5 277 328	5 570 448
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		136 527		136 527
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		48 473	233 819	282 292
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		185 001	233 819	418 819

Les augmentations d'immobilisations financières concernent principalement des avances en comptes courants aux filiales.



Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Les comptes annuels 2022 des sociétés WateréCoquette et Coop'Mag ne nous ont pas été communiqués lors de l'établissement de la présente annexe.

Les autres participations françaises détenues à moins de 10% concernent les sociétés WateréCoquette.

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par la société

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
DCB LOGISTICS ITALIA	10	2	51,00	5	5	20				-7
SAS DCB CAPITAL	5 000	14 366	100,00	2 161	2 161	13 035		55		1 643
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SARL COOP'MAG			35,00	9	9					
B. RENSEIGNEMENTS GLOB SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françai				30	30					
- Autres participations étrangè										



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 956	3 909		15 865
Immobilisations incorporelles	11 956	3 909		15 865
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 697	766		2 464
- Installations générales, agencements aménagement divers	564 658	51 490		616 148
- Matériel de transport	216 886	57 274	8 630	265 530
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	290 018	41 334		331 353
Immobilisations corporelles	1 073 259	150 864	8 630	1 215 494
ACTIF IMMOBILISE	1 085 215	154 774	8 630	1 231 359

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	170	150 864	151 034
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	3 909	150 864	154 774
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		8 630	8 630
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		8 630	8 630



Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 16 888 239 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	13 549 991		13 549 991
Prêts			
Autres	81 456		81 456
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	136 106	136 106	
Autres	2 797 936	1 274 936	1 523 000
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	322 750	322 750	
Total	16 888 239	1 733 792	15 154 447
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/creance part	206 094
Clients - factures à établir	49 021
Associés intérêts	19 200
Total	274 314

Dépréciation des actifs



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	6 000		6 000	
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	643 018	16 969		659 987
Total	649 018	16 969	6 000	659 987
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières			6 000	
Exceptionnelles				

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 3 000 000,00 Euro décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 375,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 000	375,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	8 000	375,00

Provisions pour risques et charges

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions :

Les provisions pour charges concernent les contrats de promotion immobilière pour lesquels des problématiques techniques sont en suspens et pourraient engendrer des sorties de ressources sans contrepartie au moins équivalente pour la société.



Notes sur le bilan

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	100 000		15 000		85 000
Total	100 000		15 000		85 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			15 000		
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 283 721 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 102 240	592 049	1 510 191	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	360 543	360 543		
Dettes fiscales et sociales	778 692	778 692		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	21 685	21 685		
Produits constatés d'avance	20 560	20 560		
Total	3 283 721	1 773 529	1 510 191	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	299 593			
Emprunts remboursés sur l'exercice :	226 394			

L'emprunt de 300k€ souscrit concerne le prêt PGE de Partition suite à la TUP.

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	113 350
Honor. ec et cac non parvenus	107 084
Dettes provis. pr congés à payer	80 077
Dettes provis. pr partic. salariés	127 000
Charges sociales s/congés à payer	36 994
Cvae à payer	9 712
Tvts à payer	7 720
Total	481 937

 Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Divers cca	322 750		
Total	322 750		

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent les loyers facturés d'avance du 1er trimestre 2023, soit 20 559.88 euros.

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	20 560		
Total	20 560		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation	206 094	69 661
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	19 692	46 032
Reprises sur provisions et transferts de charge	6 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	231 786	115 694
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	31 389	13 865
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	300 680	
Total des charges financières	332 070	13 865
Résultat financier	-100 284	101 829

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 000	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	206 074	
Produits des cessions d'éléments d'actif		56 573
TOTAL	222 074	56 573



Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : CAUDARD-BREILLE GROUP

Forme : S.A.S.

SIREN : 841470792

Au capital de : 45 000 000 euros

Adresse du siège social :
113 Chemin de Fontanières
69350 LA MULATIERE

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Caution crédit bail immobilier Club de Limonest	550 000
Cautions Financière de la Part Dieu	49 000 000
Caution Highway Club	1 983 000
Avals et cautions	51 533 000
Engagements en matière de pensions	34 364
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	51 567 364
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La société DCB International s'est portée caution pour :

-la SCI Club de Limonest à hauteur de 550 000 euros en garantie d'un crédit-bail immobilier de 2 850 000 euros souscrit auprès du Crédit Agricole,

-la SNC Highway Club à hauteur de 1 983 000 euros en garantie d'une ligne de crédit de 1 983 000 euros souscrit auprès du Crédit Agricole,

 **Autres informations**

- La SNC Financière de la part Dieu à hauteur de 39 000 000 euros en garantie d'une ligne de crédit souscrit de 39 000 000 euros et à hauteur de 10 000 000 euros en garantie d'une ligne de crédit de 10 000 000 euros auprès de la Caisse d'Epargne

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 34 364 Euro

D.C.B International

SAS au capital de 3 000 000 €

113 chemin de Fontanières

69350 La Mulatière

423 479 633 RCS Lyon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 JUIN 2023

Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, affecte le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, de 707 105,04 € :

- à titre de « Dividende » aux associés 300 000,00 €
- au compte « Report à nouveau » pour le solde 407 105,04 €

[...]

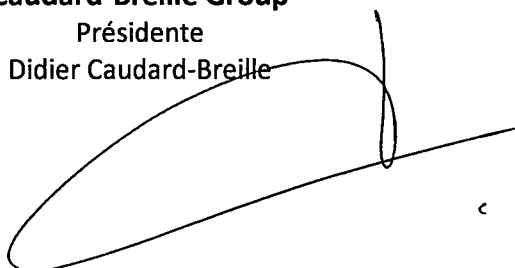
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Caudard-Breille Group

Présidente

Didier Caudard-Breille



**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**

SAS DCB INTERNATIONAL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Clotilde DEMEURE
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Carne MONTJOUVENT
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

**SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

INSCRITE
AU TARIFAI DE L'ORDRE
DES EXPERTS COMPTABLES
DE LA REGION DE LYON

INSCRITE
A LA COMPAGNIE
REGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE LYON

SAS DCB INTERNATIONAL

30 quai Perrache
69002 LYON

Clotilde DEMEURE
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS DCB INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS COMPTABLES
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE
À LA COMPAGNIE
RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE LYON

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer

la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant

toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 14 juin 2023

**Le Commissaire aux Comptes
SARL OHAYON**



Carine MONTJOUVENT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

A N N E X E

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

Bilan

Compte de résultat

Annexe


 Bilan synthétique

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	18 337	15 865	2 472	988
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out	6 787	2 464	4 324	
Autres immobilisations corporelles	1 588 380	1 213 030	375 350	282 655
Immob. en cours / Avances & acompte				136 527
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15 755 091		15 755 091	10 715 443
Autres titres immobilisés	510		510	350
Prêts				
Autres immobilisations financières	81 456		81 456	71 754
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 450 561	1 231 359	16 219 202	11 207 718
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	136 106	16 969	119 136	508 792
Fournisseurs débiteurs	4 603		4 603	2 967
Personnel	26 039		26 039	25 932
Etat, Impôts sur les bénéfices				175 033
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	85 093		85 093	98 184
Autres créances	2 682 201	643 018	2 039 183	4 893 719
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement	1 365		1 365	1 365
Disponibilités	2 112 669		2 112 669	3 227 470
Charges constatées d'avance	322 750		322 750	233 676
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 370 825	659 987	4 710 838	9 167 138
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	22 821 387	1 891 346	20 930 040	20 374 856



Bilan synthétique

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	13 554 215	12 744 263
Résultat de l'exercice	707 105	809 952
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	17 561 320	16 854 215
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	85 000	100 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	85 000	100 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	2 102 240	2 029 042
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 102 240	2 029 042
Emprunts et dettes financières diverses		5 250
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	12 912	35 962
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	360 543	547 302
Personnel	207 077	203 918
Organismes sociaux	332 174	262 410
Etat, Impôts sur les bénéfices	136 309	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	21 974	262 089
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	81 158	54 940
Dettes fiscales et sociales	778 692	783 358
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 774	206
Produits constatés d'avance	20 560	19 522
TOTAL DETTES	3 283 721	3 420 642
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	20 930 040	20 374 856


 Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	6 045 482	100,00	4 608 794	100,00	1 436 688	31,17
Subventions d'exploitation	7 333	0,12	16 667	0,36	-9 333	-56,00
Autres produits	19 573	0,32	448 475	9,73	-428 902	-95,64
Total	6 072 388	100,45	5 073 935	110,09	998 453	19,68
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	2 557 746	42,31	2 450 345	53,17	107 400	4,38
Total	2 557 746	42,31	2 450 345	53,17	107 400	4,38
MARGE SUR M/SES & MAT	3 514 643	58,14	2 623 590	56,93	891 053	33,96
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	110 270	1,82	103 325	2,24	6 945	6,72
Salaires et Traitements	1 290 514	21,35	1 203 185	26,11	87 329	7,26
Charges sociales	566 034	9,36	528 213	11,46	37 821	7,16
Amortissements et provisions	119 497	1,98	95 307	2,07	24 191	25,38
Autres charges	6		6			-3,61
Total	2 086 321	34,51	1 930 036	41,88	156 285	8,10
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 428 321	23,63	693 554	15,06	734 767	105,94
Produits financiers	231 786	3,83	115 694	2,51	116 092	100,34
Charges financières	332 070	5,49	13 865	0,30	318 205	NS
Résultat financier	-100 284	-1,66	101 829	2,21	-202 112	-198,48
RÉSULTAT COURANT	1 328 038	21,97	795 383	17,26	532 655	66,97
Produits exceptionnels	56 573	0,94	337 500	7,32	-280 927	-83,24
Charges exceptionnelles	222 074	3,67	554	0,01	221 520	NS
Résultat exceptionnel	-165 501	-2,74	336 946	7,31	-502 447	-149,12
Participation des salariés	107 145	1,77	115 166	2,50	-8 021	-6,96
Impôts sur les bénéfices	348 287	5,76	207 212	4,50	141 075	68,08
RESULTAT DE L'EXERCICE	707 105	11,70	809 952	17,57	-102 847	-12,70

Etats de Synthèses

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe légale



Groupe Firex

**Experta
Finances**



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : DCB INTERNATIONAL

Les comptes ont été établis conformément au règlement ANC N° 2016-07 et mention de l'application des adaptations professionnelles (PCG art 831-1)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 20 930 040 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 707 105 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 4 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : de 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans
- * Mobilier : 1 à 8 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le 26/11/2022, décision de la transmission universelle du patrimoine de Partition à DCB International à l'issue du délai d'opposition de 30 jours sans effet rétroactif.

Un mali de 301k€ a été passé en charge.

Opérations non inscrites au bilan :

Notre société n'a pas relevé d'opérations non inscrites au bilan qui présenteraient des risques et/ou avantages significatifs pour elle et dont la présentation serait nécessaire à l'appréciation de sa situation financière.

Transactions réalisées avec des parties liées :

Les transactions réalisées par notre société avec des parties liées étant conclues à des conditions normales de marché, aucune information spécifique n'est à relater à ce sujet.

**Notes sur le bilan****Actif immobilisé**

Tableau des immobilisations

- Nouvelles participations sur l'exercice : néant
- Cession de participations : 6 000€ correspondant à la TUP de Partition, 166 230.64€ correspondant à la cession de LCI
- Les autres mouvements sur les "autres participations" concernent uniquement les créances rattachées.

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 944	5 393		18 337
Immobilisations incorporelles	12 944	5 393		18 337
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 697	5 090		6 787
- Installations générales, agencements aménagements divers	695 961	209 198		905 159
- Matériel de transport	310 206	42 042	48 473	303 774
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	348 050	31 397		379 447
- Immobilisations corporelles en cours	136 527		136 527	
Immobilisations corporelles	1 492 442	287 726	185 001	1 595 168
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	10 721 443	5 267 466	233 819	15 755 091
- Autres titres immobilisés	350	160		510
- Prêts et autres immobilisations financières	71 754	9 702		81 456
Immobilisations financières	10 793 547	5 277 328	233 819	15 837 057
ACTIF IMMOBILISE	12 298 933	5 570 448	418 819	17 450 561



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 393	287 726	5 277 328	5 570 448
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 393	287 726	5 277 328	5 570 448
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		136 527		136 527
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		48 473	233 819	282 292
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		185 001	233 819	418 819

Les augmentations d'immobilisations financières concernent principalement des avances en comptes courants aux filiales.

**Notes sur le bilan**

Liste des filiales et participations

Les comptes annuels 2022 des sociétés WateréCoquette et Coop'Mag ne nous ont pas été communiqués lors de l'établissement de la présente annexe.

Les autres participations françaises détenues à moins de 10% concernent les sociétés WateréCoquette.

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par la société

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
DCB LOGISTICS ITALIA	10	2	51,00	5	5	20			-7	
SAS DCB CAPITAL	5 000	14 366	100,00	2 161	2 161	13 035		55	1 643	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SARL COOP'MAG			35,00	9	9					
B. RENSEIGNEMENTS GLOB SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françai				30	30					
- Autres participations étrangè										



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 956	3 909		15 865
Immobilisations incorporelles	11 956	3 909		15 865
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels	1 697	766		2 464
- Installations générales, agencements aménagements divers	564 658	51 490		616 148
- Matériel de transport	216 886	57 274	8 630	265 530
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	290 018	41 334		331 353
Immobilisations corporelles	1 073 259	150 864	8 630	1 215 494
ACTIF IMMOBILISE	1 085 215	154 774	8 630	1 231 359

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	170	150 864	151 034
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	3 909	150 864	154 774
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		8 630	8 630
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		8 630	8 630



Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 16 888 239 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	13 549 991		13 549 991
Prêts			
Autres	81 456		81 456
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	136 106	136 106	
Autres	2 797 936	1 274 936	1 523 000
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	322 750	322 750	
Total	16 888 239	1 733 792	15 154 447
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/creance part	206 094
Clients - factures à établir	49 021
Associés intérêts	19 200
Total	274 314

Dépréciation des actifs



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	6 000		6 000	
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	643 018	16 969		659 987
Total	649 018	16 969	6 000	659 987
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières			6 000	
Exceptionnelles				

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 3 000 000,00 Euro décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 375,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 000	375,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	8 000	375,00

Provisions pour risques et charges

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions :

Les provisions pour charges concernent les contrats de promotion immobilière pour lesquels des problématiques techniques sont en suspens et pourraient engendrer des sorties de ressources sans contrepartie au moins équivalente pour la société.


Notes sur le bilan

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	100 000		15 000		85 000
Total	100 000		15 000		85 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			15 000		
Financières					
Exceptionnelles					

**Notes sur le bilan****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 283 721 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine		592 049	1 510 191	
- à plus de 1 an à l'origine	2 102 240			
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	360 543	360 543		
Dettes fiscales et sociales	778 692	778 692		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	21 685	21 685		
Produits constatés d'avance	20 560	20 560		
Total	3 283 721	1 773 529	1 510 191	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	299 593			
Emprunts remboursés sur l'exercice :	226 394			

L'emprunt de 300k€ souscrit concerne le prêt PGE de Partition suite à la TUP.

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	113 350
Honor. ec et cac non parvenus	107 084
Dettes provis. pr congés à payer	80 077
Dettes provis. pr partic. salariés	127 000
Charges sociales s/congés à payer	36 994
Cvae à payer	9 712
Tvts à payer	7 720
Total	481 937

 Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Divers cca	322 750		
Total	322 750		

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent les loyers facturés d'avance du 1er trimestre 2023, soit 20 559.88 euros.

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	20 560		
Total	20 560		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation	206 094	69 661
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	19 692	46 032
Reprises sur provisions et transferts de charge	6 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	231 786	115 694
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	31 389	13 865
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	300 680	
Total des charges financières	332 070	13 865
Résultat financier	-100 284	101 829

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 000	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	206 074	
Produits des cessions d'éléments d'actif		56 573
TOTAL	222 074	56 573



Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : CAUDARD-BREILLE GROUP

Forme : S.A.S.

SIREN : 841470792

Au capital de : 45 000 000 euros

Adresse du siège social :
113 Chemin de Fontanières
69350 LA MULATIERE

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Cautions	
Cautions Financière de la Part Dieu	49 000 000
Cautions Highway Club	1 983 000
Avals et cautions	51 533 000
Engagements en matière de pensions	34 364
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	51 567 364
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La société DCB International s'est portée caution pour :

-la SCI Club de Limonest à hauteur de 550 000 euros en garantie d'un crédit-bail immobilier de 2 850 000 euros souscrit auprès du Crédit Agricole,

-la SNC Highway Club à hauteur de 1 983 000 euros en garantie d'une ligne de crédit de 1 983 000 euros souscrit auprès du Crédit Agricole,



Autres informations

- La SNC Financière de la part Dieu à hauteur de 39 000 000 euros en garantie d'une ligne de crédit souscrit de 39 000 000 euros et à hauteur de 10 000 000 euros en garantie d'une ligne de crédit de 10 000 000 euros auprès de la Caisse d'Epargne

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 34 364 Euro